



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 5 AVRIL 2018**

JCT/IC/NL – N° VILLE\_2018DL043

**Date de convocation** : 30 mars 2018  
**Affichage du compte-rendu** : 12 avril 2018  
**Nombre de conseillers en exercice** : 33

**OBJET : ENREGISTREMENT AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES INSTALLATIONS DU CENTRE DE DÉMINAGE INTERDEPARTEMENTAL SUR LE SITE DU FORT DE CORBAS - Information**

L'an deux mille dix huit, le cinq avril à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Thierry BUTIN, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Claude COLIN, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Souade KACI, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Eliane LEON, Gérard POTIRON, Christiane PUTHOD, Alain LEGRAS, Cécile TOURNIER, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Céline BARIOZ, Annie BERTON, Lilian MORINON, Maurice DUMONTET, Philippe COLSON, Guy PENDARIES, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI, Réjane CLOUPET

Excusés / pouvoirs : Michel MALTRAIT (donne pouvoir à Alain VIOLLET), Eddie BREVALLE (donne pouvoir à Alain LEGRAS), Chantal RUBIO (donne pouvoir à Gérard POTIRON), Yves MONTANGERAND (donne pouvoir à Danièle POTIRON), Joël CAS (donne pouvoir à Réjane CLOUPET), Thierry MOLLARET (donne pouvoir à Guy PENDARIES)

Secrétaire de séance : Céline BARIOZ

Rapporteur : Thierry HAON

Pour rappel, le Centre de déminage interdépartemental de Lyon a formulé une demande d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) auprès de la Préfecture du Rhône, en vue du transfert et de l'exploitation d'un centre de déminage sur le site du Fort de Corbas, situé Chemin sous le Fort.

Cette demande d'enregistrement a fait l'objet d'une consultation du public d'une durée de quatre semaines, du 9 octobre au 6 novembre 2017 inclus.

La Commission Environnement de la commune et le conseil municipal ont émis un avis défavorable sur cette demande, transmis à la Préfecture du Rhône.

Par la présente, le conseil municipal est informé que le Préfet du Rhône a pris le 24 janvier 2018 un arrêté portant enregistrement des installations du centre de déminage interdépartemental de Lyon sur le site du Fort de Corbas exploité par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise (DGSCGC) du Ministère de l'Intérieur à Corbas (cf annexe).

Cet arrêté a été affiché en Mairie et au Centre Technique Henri Arnaud du 29 janvier 2018 au 6 mars 2018.

La présente communication est faite pour information du conseil municipal ; elle n'entraîne ni délibération ni vote.

**En conséquence, le conseil municipal :**

- **PREND ACTE** de cette communication.

**LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.**

Fait à CORBAS, les jour, mois, et  
an que dessus,  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Jean-Claude TALBOT.